

L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC PAR LES JEUNES DE LA RUE Dr. Mersan Lahsen

L'Institut Royale de Formation des Cadres - Rabat - Maroc

Résumé: À la lumière des résultats d'une étude empirique menée au Maroc sur les jeunes des rues, cet article propose une analyse descriptive de processus d'intégration de ce groupe de jeunes dans l'espace public. Loin des discours qui abordent le phénomène des jeunes de la rue dans sa dimension sociale tragique, l'article cherche à offrir une perspective sociologique plus ciblée aux jeunes des rues, en tant qu'acteurs ayant une certaine liberté d'action et de choix. Ces jeunes ne s'installent pas dans les rues du jour au lendemain, mais ils s'engagent dans un processus qui traverse les étapes de la découverte à la tentation, puis à l'intégration et à l'appropriation. S'appuyant sur leurs compétences sociales, les jeunes de la rue peuvent construire leur propre monde dans l'espace public en marge de la société, ce qui permet de le transformer en lieu de résidence, de loisirs et de vie. Ils sont ainsi en mesure d'échapper aux restrictions qui leur sont imposées par la société et par ses diverses institutions du contrôle social.

Mots clés : Jeunes de la rue - Espace public - Intégration.

The appropriation of public space by street youth

Dr. Mersan Lahsen

The Royal Institute of Training - Rabat - Morocco

Abstract: In the light of the results of an empirical study conducted in Morocco on street youth, this article provides a descriptive analysis of the

integration process of this group of young people in the public space. Far from addressing the phenomenon of street youth in its tragic social dimension, the article seeks to provide a more targeted sociological perspective for street youth as actors with some freedom of action and choice. These young people do not move into the streets overnight, but they engage in a process that moves through the stages of discovery to temptation and then to integration and ownership. Relying on their social skills, street youth can build their own world in the public space on the margins of society, which makes it possible to transform it into a place of residence, leisure and life. They are thus able to escape the restrictions imposed on them by society and by its various institutions of social control.

Keywords: Street youth - Public space - Integration

شباب الشوارع وسيرورة تملك الفضاء العمومي

د. مرصان لحسن

المعهد الملكي لتكوين الأطر - الرباط - المغرب

ملخص: في ضوء نتائج الدراسة الميدانية المنجزة بالمغرب حول شباب الشوارع، يقترح هذا المقال تحليلاً وصفيًا لسيرورة اندماج هذه الفئة من الشباب في الفضاء العمومي. بعيداً عن الخطابات التي تتناول ظاهرة شباب الشوارع في بعدها الاجتماعي المأساوي، يسعى المقال إلى تقديم منظور سوسيولوجي أكثر تركيزاً على هؤلاء الشباب، باعتبارهم فاعلين يتمتعون بقدر من حرية التصرف والاختيار. فهؤلاء الشباب لا يستوطنون الشوارع بين عشية وضحاها، بل ينخرطون في سيرورة عبر مراحل من الاكتشاف إلى الإغراء ثم إلى الاندماج والتملك. اعتماداً على مهاراتهم الاجتماعية يتمكن شباب الشوارع من بناء عالمهم الخاص في الفضاء العمومي على هامش المجتمع، حيث ينجحون في تحويل الفضاء العمومي إلى مكان للسكن والترفيه والحياة. ومن ثم يتمكنون من الانفلات من القيود التي يفرضها عليهم المجتمع ومختلف مؤسساته الضبطية.

الكلمات المفتاحية: تملك - شباب الشوارع - الفضاء العمومي - الإندماج.

Introduction

La dernière décennie a vu une croissance du nombre de jeunes vivant dans la rue. Suivant les estimations, des dizaines de millions de jeunes vivent dans les rues dans différents coins du monde. Un phénomène qui ne cesse d'augmenter du fait de la croissance démographique mondiale, des migrations et de l'urbanisation croissante. Étant donné que cette catégorie sociale représente à la fois la marginalité défavorisée et misérable et celle qui fait peur, elle réfère à une image ennuyeuse aux regards du grand public (Colombo, 2008).

Le Maroc n'échappe pas à ce phénomène, les profondes transformations qui ont affecté la société marocaine au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, tant sur le plan social que sur le plan spatial, ont contribué à la prolifération de chiffres des jeunes de la rue dans différentes zones urbaines. À l'absence de statistique officiels le nombre des jeunes vivants à la rue reste ignoré. D'après l'étude faite par Mohamed Darij (2002), l'effectif de ces jeunes est estimé à plus de 204000. Une étude préélémentaire réalisée en 1999 par le Secrétariat d'État chargé de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées évoque un chiffre de 8780 enfants de la rue dans les huit provinces touchées par l'étude (Marrakech, Tanger, Tétouan, Safi, el Jadida, Beni Mellal, Fès et Meknès).

Hormis la puissante couverture médiatique, la catégorie «enfants et jeunes de la rue» elle n'est, toutefois, considérée comme un objet d'étude scientifique, au Maroc, que depuis seulement une dizaine d'années. Dans ce contexte, les recherches effectuées dans ce cadre se limitent à souligner la misère et la violence dans lesquelles vivent les enfants de la rue et à condamner le système économique dans lequel ils sont insérés. La majorité des écrits sur la problématique des jeunes de la rue sont focalisés sur la socialisation, l'éducation ou le développement, établissant des profils de jeunes comme de victimes de la défaillance du système social et dénonçant le milieu d'accueil comme une scène de violence et de soucis, négligeant la fonction de ce milieu dans la survie de ces jeunes (De Boeck Filip, Honwana Alcinda, Hibou Béatrice, 2000).

Si les travaux de recherche menés à l'occident au sujet des jeunes de la rue ont réalisé des avancées scientifiques considérables, alors au Maroc, la littérature scientifique sur la thématique est assez récente. Une grande partie des études réalisées sur le sujet sont financées par des institutions d'assistance ou des organismes internationaux d'aide à l'enfance. Les études consultées dans ce cadre, se délimitent à des analyses classiques qui insistent sur le côté préventif et interventionnel, en soulignant le vecteur socioéconomique comme base d'explication du phénomène. Certes, les différents aspects de la précarité dans la famille présente des répercussions sur la vulnérabilité des jeunes, mais « ni la misère, ni la violence suffisent pour expliquer le départ de l'enfant dans la rue » (Lucchini, 1998, p. 352).

Plus généralement, ces études restent trop réductrices en réduisant le phénomène des enfants de la rue dans l'analyse des facteurs conduisant ces enfants à fuir leur foyer pour vivre dans la rue. Les enfants de la rue sont alors conçus en tant que résultat d'une accumulation de contraintes environnementale et de désorganisation sociale (Lucchini, 1993). Alors que la réalité de ce phénomène est très complexe, sur la base du postulat selon lequel les enfants en situation de rue ne forment pas une catégorie sociale homogène (Lucchini, 1998). Lucchini réaffirme qu'au-delà de simple constat objectif, il faut également prendre en considération l'hétérogénéité psychosociologique qui marque les enfants de la rue.

C'est dans cette perspective que nous entendons étudier, sous un angle théorique et empirique, l'appropriation de l'espace public par les jeunes de la rue à la ville de Kenitra au Maroc. Notre ambition dans cet article est de répondre à la question fondamentale : Comment les jeunes de la rue, en s'engageant dans un processus d'ajustement et d'intégration, peuvent s'approprier l'espace public en tant qu'espace de survie et comme mode de vie à la marge de la société ?

Mais avant de traiter cette question, il importe de souligner que le mode de collecte de données est de type qualitatif ; à savoir l'observation et l'entretien semi directif. Pour investiguer le monde des jeunes de la rue, nous avons choisi de mener une enquête de terrain auprès de 34 jeunes dont 7 sont des filles, âgés entre 13 et 21 ans. L'analyse de données était

effectuée par le moyen de traitement thématique dans le but d'extraire les thèmes liés à la problématique.

1. L'espace public représente un lieu de reconfiguration identitaire des jeunes de la rue face à l'exclusion sociale

1.1 L'espace public est une scène de la vie collective

Il faut signaler que la notion de l'espace public n'a commencé à être employée par les sociologues qu'à la fin des années soixante (Landau, 2001). Aujourd'hui, l'espace public est au centre de nombreuses problématiques, il a fait l'objet de recherches par plusieurs auteurs. Son caractère interdisciplinaire nous oblige à l'appréhender dans son contexte spatial et temporel. Pour définir l'espace public, Dominique Wolton, (1997) avance trois facteurs : Le facteur politique, qui est en rapport avec le processus démocratique qui exprime la volonté de faire face à l'espace privé. Le facteur social qui est lié à la montée des mouvements sociaux, l'exode rural, les transformations et les dynamiques de l'urbanisation qui affectent le mode de vie dans la ville. Le facteur culturel qui s'identifie par un amalgame de la tendance d'émancipation et la propagation de la communication. Dans la même optique, François Leimdorfer explique l'espace public de deux manières : « La première manière porte sur l'espace urbain (voiries, marché, ...). L'autre manière porte sur l'espace politique des relations entre l'État et les citoyens et sur l'opposition entre les sphères des activités privées et celles des activités publiques avec leurs distributions respectives » (Leimdorfer et Marie, 2003, p.109).

Toutefois, il est essentiel de faire la part des choses entre la sphère publique et l'espace public. En effet, la sphère publique concrétise le côté physique de l'espace public. En d'autres termes, c'est le champ tangible des interactions sociales. Jürgen Habermas définit la sphère publique comme un ensemble d'institutions et d'activités qui a pour mission la médiation entre l'État et la société (Calhoun, 1992). Les espaces publics sont d'un côté des espaces fonctionnels, sous la tutelle des instances responsables de la gestion urbaine, caractérisés par leur accessibilité pour tous les usagers et en principe à tous les membres de la société, comme

les lieux de déplacement et de circulation dans la ville, d'un autre côté des espaces dépersonnalisés, bâtiments privés, des résidences à surveillance avec accès très limité, constructions inoccupées, délaissées et territoires abandonnés (Wallez et Aubrée, 2005). L'espace public se transforme donc en un « médiateur du monde commun » (Dacheux, 2000, p.97). C'est alors un « espace symbolique où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par des différents auteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant la société » (Wolton, 1997, p. 379). Ainsi, l'espace public, selon, R. Sennett (1979), est un espace social des modes de vie collectifs et d'acceptation de l'autre dans la sphère publique qui est en perpétuelle transformation.

C'est dans ce sens que le courant de l'interactionnisme symbolique a développé une approche microsociologique qui considère l'espace public comme une scène. En mettant l'accent sur la capacité d'individus à s'adapter avec la vie collectif et participer à la transmutation de l'espace public. L'approche goffmanienne fournit un cadre d'analyse permettant de bien appréhender les protocoles d'accès à l'espace public. Pour Goffman, ces protocoles constituent des modes d'interaction qui forment un système de communication qui définit les situations interactives entre les usagers et établit la notion de normalité dans les comportements des individus, de manière à respecter la conformité dominante qui dissimule l'hétérogénéité des acteurs.

Par ailleurs, et d'après l'analyse d'Henri Lefebvre (1974), la production de l'espace est un processus qui ne peut engendrer qu'un espace différencié, condamné par les rapports de production. Lefebvre met une distinction entre un espace vécu et un espace conçu. L'espace vécu, c'est celui des habitants, qui ne doit pas être perçu comme un simple milieu de vie passif, mais un environnement configuré socialement par les activités de ses habitants. L'espace est donc le résultant des activités techniques, économiques et autres pratiques dans un lieu donné. Pour ce qui est de l'espace conçu, il concerne en revanche, les actions des décideurs et qui est notamment différent de l'espace des populations. De ce fait, les interventions et les stratégies des décideurs accordent une perception particulière à l'espace. C'est ainsi que ce sont les rapports

conflictuels de ses protagonistes qui contribuent à la configuration de l'espace.

1.2 Les jeunes de la rue dans le contexte de l'exclusion sociale

Être « enfants de la rue » n'est pas un choix, c'est plutôt comme l'expriment Wangre et Maiga « un concours de circonstances d'ordre macrosocial : Les inégalités sociales et la situation d'injustice qui poussent les enfants à abandonner leur foyer » (Maiga et Wangre, 2009, p.77). Ces enfants vivent dans la marginalité produite par l'exclusion sociale dont ils sont victimes. La notion d'exclusion est le résultat d'un processus ; c'est l'aboutissement d'une trajectoire à l'issue d'un parcours qui débute par le refus de la socialisation exercée par la famille, l'école et par les autres institutions du contrôle social. De ce fait, l'exclusion sociale est la conséquence de la rupture ou la dégradation du lien social qui existait entre l'enfant et le milieu dont il vivait. L'exclusion sociale est la relégation sociale des individus non conforme au modèle dominant d'une société. Cela s'applique précisément aux cas des enfants de la rue.

Robert Castel préfère le terme de désaffiliation à celui d'exclusion. L'exclusion correspond, en effet, à une coupure intégrale avec le monde et également à un décrochage par rapport aux normes dominantes. On est plus ou moins exclu, plus ou moins bien intégré ; la plupart du temps, les gens ne sont pas à proprement parler exclus, mais fragilisés, en voie de désaffiliation. Cela renvoie à un processus d'affaiblissement des liens sociaux primaires et une rupture avec le monde du travail à l'écart du dispositif de protection.

Par contre, Serge Paugam aborde l'exclusion à travers le concept de «disqualification sociale», qui renvoie au processus de défaillance ou de rupture des liens de l'individu avec la société, vu que ce dernier perd de l'assistance et de la reconnaissance sociale. Pour ainsi dire, l'individu socialement disqualifié est considéré non seulement vulnérable vis-à-vis du futur, mais aussi opprimé par le fait d'être stigmatisé par la société. Parallèlement, Valérie Cohen (1997) parle de la vulnérabilité relationnelle qui renvoi à la fragilité de la socialité primaire due la défaillance des instances de protection primaire, notamment la structure familiale.

On peut, dans un autre regard analytique, appliquer les concepts de la sociologie interactionniste de la déviance à l'exclusion. Ainsi, l'exclusion pour Goffman est l'aboutissement d'un processus de stigmatisation sociale de l'exclu. Le stigmate est la "trace" de l'exclusion sur l'individu qui nous permet de l'identifier comme tel. Par exemple, un enfant de la rue est facilement identifié par les membres de la société. La théorie de l'étiquetage développée par Howard Becker peut nous aider à saisir le processus de l'exclusion. Becker considère qu'on devient exclu lorsque les entrepreneurs de morale nous jugent comme tel. L'individu s'aperçoit donc comme exclu lorsqu'il est regardé comme tel au cours de ses interactions sociales. À cet égard, il devient essentiel de constater que l'exclusion prend donc son sens en fonctions des interactions sociales qu'entreprend l'individu avec son entourage.

Les jeunes de la rue, selon l'hypothèse qu'avance Michel Parazelli, établissent, par l'usage qu'ils font de l'espace urbain, un nouvel espace de recomposition identitaire. Ces jeunes, pour la plupart exclus des lieux institutionnels qui devraient en principe les prendre en charge, s'aperçoivent qu'ils sont incapables de se construire une identité sociale, même marginale. D'après Parazelli, la rue se transforme, pour nombre de jeunes, en un lieu de socialisation marginalisée, qui formerait un dispositif de protection sociale ou de survie identitaire, quoique les conditions dans lesquelles vivent ces jeunes soient difficiles, voire risquées.

À travers le concept qu'il appelle « un espace transitionnel », la rue devient un lieu où s'effectue la socialisation des jeunes et leur permettant de se (re)construire une identité. C'est pourquoi le concept de la marge sociale, selon Parazelli, « est plus riche que celui de l'exclusion qui confère un état de passivité aux acteurs désignés ainsi » (Parazelli, 2002, p.328). Parazelli conclue que l'individu exclu perd son affiliation à la communauté, son statut, son rôle, sa communication et tout sentiment de reconnaissance. Il est considéré comme socialement mort. Cela rejoint l'idée de Michel Wieviorka : « Le sujet est alors ce qui résiste aux logiques des systèmes, du souverain, de Dieu, d'une communauté et de sa loi, ou qui y échappe ; il est aussi, toujours de ce point de vue, la capacité

de l'être humain d'agir pour sa survie, pour sauver sa peau », (Wieviorka, 2008, p.32).

La mobilisation du concept de « misères de position », élaboré par Bourdieu, nous fournit une analyse plus approfondie en soulignant que les exclus sont ceux qui occupent une position inférieure dans l'espace social et qui ne correspondent pas à leurs attentes. Il indique que marginalisé ou exclu postule une distanciation du social en termes de dégradation partiel ou entière des conditions de vie par rapport aux normes et valeurs dictées par la société dominante. Ainsi, la notion de distanciation rappelle la dimension socio-spatiale de la marginalité et de l'exclusion (Bourdieu, 1979).

Cependant, le monde de la rue, pour Gilles Orcel, n'est pas considéré comme un monde à part ordinaire. Cela présume que « les personnes du monde de la rue, exclues du monde ordinaire, sont passés d'une situation d'anomie durkheimienne à une situation dans laquelle la rue n'est plus subie mais choisie » (Orcel, 2006, p.37). L'exclusion sociale est alors un processus dynamique qui consiste à la mise à la marge. Un phénomène souvent lié à tout ce qui est relégué, refusé, stigmatisé par la société. C'est ainsi que ce concept colle bien avec la population des jeunes de la rue, qui semble s'orienter vers des trajectoires menant à une rupture du lien social et par la suite à la marginalité.

1.3 L'appropriation de l'espace public et la requalification identitaire

Tout d'abord, il faut faire la différence entre les « enfants de la rue » et les « enfants dans la rue » : « Le plus souvent, l'enfant de la rue est défini grâce à deux dimensions : la dimension physique et la dimension sociale. La première concerne le temps que l'enfant passe dans la rue, alors que la deuxième a trait à l'existence ou, au contraire, à l'absence d'une relation signifiante avec les parents ou d'autres adultes responsables » (Lucchini, 1998, p. 348).

Ruth Pérez Lopez (2009), montre l'aspect évolutif du rapport que le jeune entretient avec la rue, en effet il y a trois types de rues :

- La rue comme lieu principal et autonome.
- La rue comme lieu complémentaire associé à d'autre champ.

- La rue comme lieu représentant une partie de divers champs conflictuels.

Pour sa part, Lucchini, qui a réalisé une étude comparative entre trois villes latino-américaines, estime que l'enfant développe de nombreuses habilités et compétences pour se maintenir dans la rue. Il affirme que les enfants en situation de rue ne s'organisent pas en bandes hiérarchisées et structurées en l'existence d'un leadership, mais ils forment des sous-groupes assez solidaires. En outre, Lucchini nous présente un nouveau concept pour analyser l'identité et le profil de l'enfant de la rue, à l'instar des clichés portés par l'opinion public. C'est le système « enfant-rue », et cela à travers neuf dimensions :

1. Espace : C'est la rue, cependant toutes les rues du monde ne sont pas les mêmes.
2. Durée du séjour dans la rue : L'installation permanente dans la rue n'est pas immédiate, généralement le départ dans la rue est progressif, il y a des allers-retours entre la rue et le foyer.
3. Opposition rue/famille : Certains discours idéalisent la rue, parfois le travail de l'enfant l'incite à rester dans la rue. Les enfants de la rue ignorent les vraies causes de leur existence dans la rue.
4. Sociabilité : Il n'y a pas des bandes à vraie dire, des petits groupes trinômes. C'est plutôt un réseau qui s'adapte aux situations de survie dans la rue.
5. Activités dans la rue : Les activités dominantes sont celles de survie ;
6. Socialisation : La culture de la rue n'est pas assez identifiable, mais les enfants de la rue se réfèrent à un code de conduite dictant ce qui est accepté et ce qui est refusé.
7. Identité : Les représentations que portent les enfants des rues sur eux-mêmes, comme étant non délinquants ou victimes, les poussent à refuser l'assistance des institutions d'insertion.
8. Motivation : Le départ à la rue ne s'effectue pas dans une démarche rationnelle, ce sont les opportunités qui les conduisent à apercevoir la rue comme lieu de survie.

9. Genre d'enfant : La rue accueille moins de filles que de garçons, les contraintes de la rue sont tellement difficiles à supporter. En outre, certaines cultures refusent le travail de la fille à l'extérieur de la maison.

Dans une autre optique, Michel Parazelli dans son ouvrage « La rue attractive », nous propose une compréhension théorique transdisciplinaire à propos du lien entre le processus identitaire et l'espace public. À partir d'une étude empirique, menée avec trente jeunes de la rue à Montréal, Parazelli nous apporte des éléments originaux et instructifs sur la population des jeunes de la rue. C'est à travers des concepts-clés d'espace transitionnel et de trajectoire géographique qu'on peut expliquer le parcours géo-social des jeunes des rues et leur processus de socialisation marginalisé. Pour l'auteur, les « jeunes de la rue » n'aperçoivent pas l'espace public en tant que bon ou mauvais, mais il est présenté comme un lieu où ils peuvent manifester leur identité sociale, en termes de transgression des normes dominantes pour une insertion sociale marginale. Ils établissent un rapport « socio-symbolique » avec certains lieux en vue d'une recomposition identitaire. L'espace urbain, pour Parazelli, est pensé par des métaphores résumant la réalité spatiale à un décor ou une ressource. L'identité du jeune de la rue comme étant marginalisé ne devrait pas être traduit en tant que résultante d'un conditionnement, mais en tant que résultante d'une transaction (Laberge, 2000). C'est dire autrement que « Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue » (Goffman, 1975, p 161).

Dans un autre sens, le sociologue Charles-Édouard De Suremain (2006), dans une étude menée à la Bolivie, fournit une approche ethnographique à propos des liens sociaux entre les enfants de la rue. Le chercheur nous présente une analyse sur les fondements anthropologiques de la notion de « bande » et les différentes stratégies développées par les jeunes de la rue. À travers des témoignages de six enfants, l'auteur précise que le monde de ces enfants est basé sur les « bandes » et sur les lieux qu'ils occupent. Il montre que le partage de petit coin, substitut du domicile familial, contribue à la fabrication des liens entre les membres d'une bande de jeunes. C'est ce que confirme Annamaria Colombo (2015) en montrant que les jeunes s'approprient la rue s'engagent dans un

processus de construction identitaire comme conséquence de nouvelles mutations du lien social.

2. Le parcours évolutif de l'appropriation de l'espace public par les jeunes de la rue

2.1 L'intégration progressive des jeunes de la rue à l'espace public

La vie que mènent les jeunes dans la rue, requiert une sorte de socialisation avec l'espace public. L'aboutissement au statut de jeune de la rue, en tant que comportement relatif au mode de vie de cette catégorie, représente un défi entrepris par le jeune contre un mode de vie « normal ». Le jeune devra se lancer dans un parcours d'apprentissage des comportements « marginalisé », tel que la consommation de la drogue et la mendicité, dans le but de s'approprier l'espace public en le redéfinissant non pas comme espace observé distancié, mais comme espace de vie approprié quotidiennement. Toutefois le degré d'intégration dans l'univers de la rue, diffère du jeune à autre, selon les compétences et les habilités dont chacun dispose.

Un enfant ne se transforme pas soudainement en enfant de la rue du jour au lendemain. Ainsi, l'évolution du mouvement vers la rue ne résulte pas seulement de l'événement, des circonstances qui ont déclenché le départ. L'aspect progressif du mouvement ne se limite pas uniquement à un mouvement matériel vers la rue et la séparation du domicile familial. Il caractérise également une dynamique symbolique d'appropriation de la rue et de distanciation vis-vis du lieu d'origine. Voilà pourquoi, il y a tant de variation, d'un enfant à l'autre, dans le degré d'appropriation symbolique de la rue et celui de la distanciation par rapport au lieu de provenance. De cette manière, les dissemblances des situations personnelles des jeunes de la rue varient considérablement d'un jeune à l'autre.

Pour ces jeunes, la rue substitue au foyer familial et devient un espace de socialisation ce qui leur permet de s'identifier facilement à leur existence marginalisée. Cette identification socio-spatiale, constituerait alors une manière symbolique d'échapper au processus d'affaiblissement

du lien social dont souffrent ces jeunes. La plupart des départs dans la rue, sont la résultantes d'un ensemble de difficultés plus au moins graves et des décisions prises par l'enfant lui-même. C'est donc dans la rue, espace de vie, où évoluent les jeunes de la rue. C'est un espace qui favorise des pratiques sociales déviantes dans la recherche d'une socialisation ratée. Sa détermination pour affirmer son identité comme jeune de la rue, lui fournit de l'énergie pour réussir sa carrière de rue.

Il faut noter que, selon le constat du terrain, ce processus d'intégration comporte quatre modules fondamentaux, que le jeune devra explorer dans la période d'initiation à la rue. Ces modules sont :

- La consommation de la drogue.
- L'apprentissage de la mendicité.
- L'appartenance à un groupe.
- L'adaptation avec l'espace public.

2.2 L'appartenance au groupe de jeunes de la rue passe par la consommation de la drogue

La condition la plus importante pour certifier l'appartenance au monde de la rue et être accepté dans cette catégorie sociale, c'est la consommation de la drogue. Il s'agit, exclusivement, de l'inhalation de la colle et le dissolvant (le diluant, *dolia* suivant le vocabulaire utilisé par les jeunes de la rue). Le partage de ce stupéfiant symbolise l'acceptation et l'accès au groupe de jeunes de la rue et par la suite l'acquisition d'une identité et d'un statut dans la communauté des jeunes de la rue. De là, l'importance qu'acquiert la drogue comme une valeur dominante marquant le mode de vie des jeunes de la rue. Ricardo Lucchini (1993, p169) a fort bien démontré que « la consommation collective d'inhalant semble être associée à l'existence d'une identité collective propre aux enfants de la rue ». La drogue est un dispositif de convivialité : le partage des doses est considéré comme un contrat d'amitié et un maintien de la solidarité du groupe (Merienne Sierra, 1995).

Les observations effectuées ont permis de constater que la consommation de la drogue prend un caractère rituel. Elle se consomme collectivement et c'est l'aîné des jeunes qui s'occupe de l'achat et de la

distribution des doses (*saqia*). Le fait d'avoir la possibilité d'acquisition de la drogue, offre au jeune un pouvoir et une place privilégiée dans le groupe comme un leadership. Pour décrocher sa dose, le jeune non appartenant au groupe, doit verser un DH pour recevoir l'équivalent de quelques gouttelettes sur son chiffon. Tous les jeunes enquêtés déclarent avoir consommé le dissolvant dans leur début dans la rue. La plupart d'entre eux cesseront de le consommer quand ils approchent de l'âge de 17 ans. « À mes débuts j'étais trop timide, mais quand j'ai commencé à consommer le dissolvant j'ai mis une plaque¹ sur mon visage », nous déclare une jeune fille de 14 ans. Le mot "blaka" est utilisé ici métaphoriquement signifiant que le jeune est alors libéré de toute contrainte morale ou sociale. L'inhalation du solvant, ou *tchamkir*, selon l'expression utilisée par cette population, produit un état d'enivrement ; ce qui permet à ces jeunes de supporter les hostiles réactions des usagers de l'espace public. C'est donc un moyen pour les enfants débutants dans la rue pour affronter le monde et pouvoir gagner leur vie en exerçant des activités humiliantes, en l'occurrence la mendicité qui représente l'activité indispensable à la survie dans la rue.

D'autre part, lorsque les jeunes de la rue atteignent un âge avancés, généralement 17 ans, ils commencent à expérimenter d'autres sortes de drogues ; comme le *hachich* (le cannabis). Ceux qui s'adonnent à cette pratique, abandonnent par la suite, l'inhalation du solvant sous deux prétextes : le premier est lié aux répercussions sanitaires graves causées par les solvants. Le deuxième c'est qu'ils ont atteint un âge de maturité et il est temps d'en finir. Mais, ceci n'empêche pas les autres de rester liés à l'usage des solvants, mais ils sont une minorité. Un jeune de la rue de 17 ans, raconte son expérience avec la drogue :

« *Moi, je ne snife plus le diluant, parce que ça m'a causé une maladie épidermique. Grâce à des gens qui m'ont amené chez un médecin et m'a dit que ma maladie était à cause d'inhalation d'un produit toxique, là j'ai compris que c'est le solvant. Depuis lors j'ai stoppé [...] le diluant c'est*

¹ Blaka en jargon des jeunes de la rue.

comme l'acide, il s'est versé sur ma jambe, je garde encore ces traces ici (il me montre sa jambe), tu vois ».

Un autre jeune de 21 ans déclare, qu'il a cessé l'inhalation du solvant, mais il l'a remplacé par la consommation de hachich : « Je ne consomme pas le solvant, je fume seulement les cigarettes, j'en ai marre des solvants, j'ai expérimenté ces choses quand j'étais petit [...] je fume du hachich ».

La consommation de la drogue constitue un élément fondamental de vécu quotidien des jeunes de la rue et une valeur indissociable de s'auto percevoir. Howard Becker (1963) explique que la consommation de la drogue pour les novices, ne se fait pas pour la recherche du plaisir, mais elle remplit une fonction ; c'est confirmer la transgression des barrières et circonscrire l'émancipation du contrôle social traditionnel. De même, Cloward et Ohlin, célèbres figures de la théorie culturaliste, analysent le phénomène de consommation de drogue par la notion de sous-culture délinquante. Cette sous-culture est transmise par l'interaction entre les nouveaux membres et les plus anciens. Ce qui permet de modifier le cadre de référence et facilite la transition entre la culture parentale et la sous-culture de drogue (Fillieule, 2001).

2.3 La mendicité prolonge la vie dans la rue

La mendicité représente l'une des pratiques capitales de débrouillardise des jeunes de la rue, puisqu'elle demeure, presque, le seul moyen pour assurer un revenu. Il est possible d'affirmer que tous les enfants de la rue pratiquent la mendicité. En effet, durant ces premiers jours dans la rue le jeune s'initie à l'activité de mendicité, *jqigh* c'est le mot utilisé dans le jargon des jeunes de la rue. Tenant compte que le nouvel arrivant est encore en bas âge fait de lui un élément idéal pour accomplir cette mission en vue de ramasser plus de monnaie.

La mendicité n'est pas une tâche assez facile, comme elle paraît. Mais au contraire cela requiert une habileté et une hardiesse de la part de jeune enfant pour faire face aux difficultés qui peuvent se présenter, les insultes ou même les agressions. Le jeune doit aussi apprendre à utiliser des

expressions qui révèlent la misère dont il est victime, avec des allures de tristesse afin de mieux susciter la sympathie des donateurs et profiter des représentations que portent les gens sur ces jeunes comme étant délaissés et abandonnés par la société.

Étant donné que la mendicité représente la principale source de revenu, les jeunes de la rue lui consacrent une grande importance. D'abord, il faut signaler que la représentation sociale de la mendicité chez ces jeunes ne comporte pas cette signification stigmatisant que porte la société. C'est la raison pour laquelle ils appellent la mendicité *jqigh*, sachant que la mendicité en dialecte marocain c'est *s3aya* ou *tlib*. Par contre le mot *jqigh* désigne, dans son acceptation populaire, l'apport de l'aide par l'octroi de la monnaie tout en gardant la dignité du demandeur. C'est pour cela que les jeunes quand ils demandent de l'argent, ils emploient la célèbre expression « t3awne m3aya », (aidez-moi). Cette représentation leur procure une légitimité reconnaissable et tolérable par les donateurs. « Quand je veux mendier, je dis aux gens aidez-moi mon confrère, je veux seulement de quoi manger », affirme un jeune de 17 ans.

L'activité de la mendicité varie selon la temporalité des jeunes. La journée des jeunes de la rue commence, généralement, vers midi. Quand ils veulent prendre leur petit-déjeuner ; ils se dirigent vers les laiteries. Pour le déjeuner et le dîner, les jeunes choisissent de se diriger vers la zone des restaurants de poulets, qu'ils nomment *lmachwayate*. Dans leur stratégie de demande de la nourriture, les jeunes préfèrent d'avantage s'arrêter juste devant ces endroits, si les gérants sont tolérables, dans le cas contraire, ils s'arrêtent à côté de manière à ne pas susciter la colère du gérant, tout en essayant d'être vue par les clients. Dans ce cas, ils auront la chance de percevoir soit de l'argent soit des denrées alimentaires. Ils ont aussi la possibilité de ramasser le reste de la nourriture abandonnée sur les buffets étalés devant les restaurants, *lmachwayat*.

Les lieux de mendicité de la nourriture sont bien choisis ; en effet les jeunes choisissent les lieux qui attirent d'importante clientèle. Et surtout les restaurants qui ont les buffets dressés à l'extérieur. La proximité aux consommateurs facilite la tâche aux jeunes, parce que les consommateurs se trouvent dans l'embarras de manger aux regards de ces jeunes

« misérables ». Ils favorisent plus les endroits où leur présence est assez tolérée par les gérants. Certains jeunes ont même une relation de clientèle avec certains lieux, ce qui leur permet, parfois, de recevoir un repas à bas prix, comme l'affirme ce jeune de 17 ans : « Quand j'ai de l'argent je vais au restaurant, ils m'offrent un sandwich des abats de poulet avec du frite, du riz, contre 6 ou 7 dirhams ».

Dans le but de profiter au maximum de la mendicité, les jeunes de la rue se servent des plus jeunes du groupe et aussi parfois des jeunes filles, du fait qu'ils attirent la compassion des donateurs. De même, les jeunes de la rue profitent de différents talents dont ils disposent. De ce fait, les jeunes les plus doués sont privilégiés dans le groupe. L'exemple d'un jeune de 19 ans qui dispose d'une étonnante capacité dans l'imitation d'un célèbre commentateur de matchs de football, ce qui fait de lui " la vedette " des jeunes de la rue. Il fait des spectacles dans l'espace public, les cafés, les bars ; c'est d'ailleurs le seul de tous les jeunes de la rue qui a accès aux bars, il commente aussi des matchs de mini-foot dans les salles de sport de la ville. « Je fais des spectacles de commentateur de matchs de football [...] je gagne ma vie grâce aux gens généreux, ils me donnent de l'argent et de la nourriture. Je suis énormément aimé, tout le monde me connaît [...] je peux empocher jusqu'à 150 DH par jour ».

Il ne faut pourtant pas perdre de vue que la mendicité ne se limite pas uniquement à la demande d'argent ou de la nourriture, mais il s'étend à la demande des vêtements, des médicaments, des cigarettes et même des services. En outre, le jeune peut aussi s'engager à s'initier à d'autres activités subtiles d'être gratifiées ; comme la vente des mouchoirs, l'essuyage des pare-brises des automobiles. Cependant, ces activités restent éphémères, les jeunes choisissent de garder la distance avec ces petits métiers et de toutes sortes d'engagements, malgré l'existence d'opportunités de travail. Tout en sachant bien que tous les jeunes enquêtés déclarent avoir une expérience professionnelle. Ce qui revient à dire que ceci fait partie de l'une des mécanismes adoptés par les jeunes qui consistent à rompre avec les activités « normales » et vivre indépendamment des structures imposées par la société dominante.

2.4 Le groupe de jeunes réinvente le lien social

C'est au sein d'un groupe de jeunes que le nouvel arrivant va s'intégrer à cette « sociabilité marginalisée » (Parazelli, 2002). Tout d'abord, l'intégration à l'univers de la rue ne s'effectue qu'à travers les anciens jeunes de la rue, puisque l'expérience de la rue se vit en groupe. Un enfant ne peut pas survivre seul dans la rue. Il a besoin d'une protection matérielle et affective qu'il trouvera en adhérant au groupe. Celui-là accueille le nouveau membre qui, généralement, ne s'aventure pas aussitôt dans le monde de la rue, sans qu'il y ait un garant. Ce garant est souvent un ancien copain de l'école, ou habite dans le même quartier que le jeune. Et peut, dans plusieurs cas, constituer le déclencheur du départ à la rue soit à travers l'imitation soit à travers l'incitation.

Le nouvel arrivant profite donc de cette « protection » et se met à la disposition des anciens jeunes de la rue pour apprendre à se débrouiller et assurer sa survie dans la rue. Cela implique de la part de ce jeune, l'acceptation des valeurs et normes imposées par le groupe. Ces valeurs et ces normes, constituent une sous-culture organisant la vie et le quotidien du groupe ; à savoir les règles de coopération, de solidarité, les sanctions et les récompenses qui sont rattachées à ces règles, la régulation des conflits dans le groupe, les rapports avec les autres occupants de l'espace public, les fondements de la confiance et donc du lien social dans la rue.

Pour consolider son existence dans la rue, le nouvel arrivant doit pouvoir nouer des relations avec d'autres jeunes de la rue. Cela est vrai aussi pour les jeunes de la rue qui ont déjà expérimenté la vie dans la rue dans d'autres villes. Dans ce cadre, un jeune de 21 ans déclare : « J'avais 7 ans quand je suis venu à Kenitra, nous étions un groupe d'enfants, j'ai commencé à faire des connaissances avec d'autres enfants et par la suite réussi à créer des amitiés ». Une autre jeune de 14 ans exprime cette sociabilité ainsi : « [...] À travers les jours je me suis familiarisé avec les jeunes, on se regroupe ensemble dans un coin et on s'amuse ».

Conclusion

Le jeune de la rue entame ses débuts dans le monde de la rue par un processus, qui a pour objectif de l'initier à l'univers de la rue ; c'est en

quelques sortes une « formation » à la vie dans l'espace public. Ce processus débute par la consommation de drogue, puis l'initiation à la mendicité, ensuite l'appartenance à un groupe et enfin l'adaptation à l'espace public.

À l'issue de cette « socialisation marginalisée », le jeune sera en mesure de se débrouiller et adopter un mode de vie ajusté avec les contraintes de l'espace public qui paraissait au début hostile et s'est transformé, durant cette socialisation, en un espace plus au moins accueillant et sécurisant. Il existe donc, une sociabilité dans l'espace public qui débouche sur l'adoption d'un mode de vie relatif à la culture marginale, une sorte de distanciation sociale, presque en rupture avec les structures sociales dominantes.

Dans l'aire de la globalisation et de la modernité, la problématique des jeunes de la rue incarne un processus de changement social que vivent les sociétés modernes. Les individus ont tendance à échapper aux pouvoirs coercitifs imposés par la société et à ces instances de contrôle. C'est dans cette perspective que la sociologie urbaine, au Maroc, doit aussi orienter ses réflexions et s'engager au cœur du débat de la dynamique sociétale.

Bibliographie

1. Becker Howard, (1963), *Outsiders studies in the sociology of deviance*, New York, The Free Press.
2. Bourdieu Pierre (1979), *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, France.
3. Calhoun Craig (1992), *Habermas and the Public Sphere*, Studies in Contemporary German Social Thought, Cambridge: Massachusetts Institute of Technology.
4. Colombo Annamaria (2008), *La reconnaissance : un enjeu pour la sortie de la rue des jeunes à Montréal*, thèse de Doctorat en études urbaines, Université du Québec à Montréal.
5. Dacheux Éric (2000), *Vaincre l'indifférence, les associations dans l'espace public européen*, Paris, CNRS.

6. De Boeck Filip, Honwana Alcinda, Hibou Béatrice (2000), « Faire et défaire la société: enfants, jeunes et politique en Afrique », Politique africaine, vol. 80, No: 4, pp: 5-11.
7. Fillieule Renaud (2001), Sociologie de la délinquance, Paris, PUF, France.
8. Lefebvre Henri, (1974), La production de l'espace, Paris : Anthropos, DOI : 10.3406/homso.1974.1855
9. Leimdorfer François et Alain Marie (2003), L'Afrique des citoyens, sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar), Paris, Karthala, France.
10. Lucchini Riccardo (1998), « L'enfant de la rue: réalité complexe et discours réducteurs ». Déviance et société, (Vol. 4)22, pp : 347-366
11. Lucchini, Riccardo (1993), Enfant de la rue. Identité, sociabilité, drogue. Genève/Paris, Droz.
12. Maiga, A. et Wangre, N.J. (2009), Enfants de rue en Afrique, Le cas du Burkina Faso, Paris, L'Harmattan, France.
13. Merienne Sierra Marciel (1995), Violence et tendresse, Paris, L'Harmattan, France.
14. Orcel Gilles (2006), La rue « choisie », Paris, L'Harmattan, France.
15. Parazelli Michel (2002), La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue, Québec, Presses de l'Université du Québec, Canada.
16. Sennett Richard (1979), Les tyrannies de l'intimité, Paris, éditions Seuil.
17. Valerie Cohen, « La vulnérabilité relationnelle », Socio-anthropologie [En ligne], 1 | 1997, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 07 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/74> ;
18. Wallez Paul, Aubrée Loïc (2005), « L'expérience de la rue chez les jeunes comme forme extrême d'urbanité », Espaces et sociétés, vol. 120-121, n° 2, pp : 241-257.

19. Wolton Dominique (1997), *Penser la communication*, Paris, Flammarion, France.